



Uniquement destiné aux médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accélération des pourparlers de l'ONU sur les changements climatiques à Accra

(Accra, 27 août 2008) – Le dernier cycle des négociations mondiales sur l'évolution du climat parrainées par l'ONU s'est terminé mercredi à Accra, Ghana, sous le signe de l'accélération des négociations en vue de renforcer l'action internationale à long terme. D'importants progrès ont été réalisés concernant un certain nombre de questions clés pour l'accord qui sera signé lors de la Conférence sur les changements climatiques qui aura lieu à Copenhague en décembre 2009. Par ailleurs, les Parties au Protocole de Kyoto ont avancé dans leurs travaux se rapportant aux moyens et règles mis à la disposition des pays industrialisés pour établir d'ambitieux objectifs de réduction après-2012.

« La réunion a été très importante et encourageante », a déclaré M. Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). « Nous sommes sur la bonne voie, le processus s'accélère et les gouvernements sont déterminés à obtenir des résultats à Copenhague »

La réunion d'Accra a constitué la troisième grande série de négociations de la CCNUCC cette année et la dernière réunion avant la Conférence annuelle des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Poznań, Pologne, du 1^{er} au 12 décembre. Quelque 1 600 participants, dont des délégués de 160 gouvernements nationaux et représentants d'organisations environnementales, d'entreprises et d'institutions de recherche, ont assisté à cette rencontre d'une semaine.

« Le point saillant a été que les gouvernements se sont entendus pour regrouper de manière structurée différentes solutions envisageables, qui seront examinées lors de la prochaine grande réunion, à Poznań », a affirmé le plus haut responsable des questions climatiques au sein des Nations Unies. « Accra a jeté les bases de ce qui pourrait constituer le premier texte à négocier pour l'accord de Copenhague », a-t-il ajouté.

Le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la CCNUCC a discuté de la réduction des émissions produites par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement « Les pays ont laissé clairement entendre que la question des forêts devait faire partie de l'accord de Copenhague », a précisé M. de Boer. « C'est important car les émissions imputables au déboisement comptent pour 20 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. »



Un deuxième atelier a fourni des éclaircissements sur les « approches sectorielles » qui permettent d'examiner les émissions liées à un secteur précis de l'économie. Les États représentés à la réunion ont souligné que ces approches ne devraient pas conduire à établir des engagements contraignants pour les pays en développement. Il revient à chaque gouvernement de décider s'il veut ou non mettre en place des politiques sectorielles.

Pour la première fois lors d'une réunion de la CCNUCC, les gouvernements ont discuté de ce qui est nécessaire à la fois sur le plan financier et technologique pour intensifier les efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux changements climatiques. « Les Parties étaient très motivées et ont proposé des solutions à ces questions », a déclaré M. Luiz Figueiredo Machado, président du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention. Ces propositions seront rassemblées et soumises à l'attention de la Conférence de Poznań.

Le Groupe de travail au titre du Protocole de Kyoto a bien progressé dans les pourparlers concernant les moyens et les règles dont pourront disposer les pays industrialisés pour atteindre d'ambitieux objectifs de réduction après-2012.

Les gouvernements ont établi une liste précise d'options visant à améliorer l'efficacité du mécanisme pour un développement propre (MDP), du mécanisme d'échange d'émissions et de leurs contributions au développement durable. « Globalement, le Groupe a bien avancé. Il sera important de poursuivre sur notre lancée à Poznań lorsque nous reprendrons les discussions sur l'ampleur des réductions fixées pour les pays industrialisés au titre du Protocole de Kyoto », a indiqué M. Harald Dovland, président du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto.

En vertu du MDP, les projets qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement peuvent générer des unités de réduction certifiée des émissions qu'il est possible de vendre. Les pays industrialisés peuvent s'en servir pour s'acquitter d'une partie de leurs engagements au titre du Protocole.

« L'une des lacunes du MDP est qu'il ne suscite pas assez d'investissements en Afrique », a souligné le Secrétaire exécutif de la CCNUCC. « Il existe un risque réel que l'Afrique soit le continent oublié dans la lutte contre les effets des changements climatiques, à moins que nous arrivions à établir un régime qui prenne en compte de manière plus globale ses besoins spécifiques, sur le plan de l'adaptation mais également sur celui du développement économique propre », a-t-il ajouté.

Lors du forum sur le carbone qui aura lieu à Dakar, du 3 au 5 septembre, les pays africains discuteront de ce qui peut être fait pour améliorer le MDP. Il s'agit du premier événement de ce genre en Afrique, qui comprendra une foire commerciale, une conférence et une réunion politique sur les investissements dans ce secteur.

La CCNUCC

Avec 192 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte pour sa part 182 États membres. En vertu de ce dernier instrument, 37 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.



Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Mme Caroline Keulemans, Porte-parole de la Conférence
mobile : +(49-162) 209-3875; courriel : ckeulemans@unfccc.int

M. Alexander Saier, Chargé de l'information
mobile : (+49-172) 179-8835; courriel : asaier@unfccc.int

M. John Hay, Directeur des communications et des médias
tél. : (+49-228) 815-1404; mobile : (+49-172) 258-6944; courriel : jhay@unfccc.int

Mme Carrie Assheuer, Assistante à l'information publique et aux médias
mobile : (+49-172) 179 8836; courriel : cassheuer@unfccc.int

Filename: PR French.doc
Directory: D:\Documents and Settings\Hannah\Desktop
Template: D:\Files\Accra\Press release template\Press release
template.dot
Title: ABBREVIATIONS
Subject:
Author: Carrie Assheuer
Keywords:
Comments:
Creation Date: 28/08/2008 14:24
Change Number: 2
Last Saved On: 28/08/2008 14:24
Last Saved By: Marc Verret
Total Editing Time: 7 Minutes
Last Printed On: 29/08/2008 09:57
As of Last Complete Printing
Number of Pages: 3
Number of Words: 1,001 (approx.)
Number of Characters: 5,706 (approx.)